

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOUT 2022

Ajout à l'ordre du jour d'une délibération :

Approuvée.

Approbation du procès-verbal du 16 juin 2022 :

Approuvé.

1. Régime des délégations.

Le conseil municipal prend acte.

Affaires thermales

Finances :

2. Subvention au Comité des Œuvres Sociales des agents saisonniers.

Approuvée.

3. Fixation des tarifs des nouveaux produits en vente à la boutique des thermes.

Approuvée.

4. Règlement de factures impayées, Luchon Forme et Bien-Etre (LFBE).

Approuvée.

5. Régularisation de chèques cadeaux LFBE non utilisés, proposition de cures découvertes aux thermes de Luchon.

Approuvée.

Affaires EHPAD ERA CASO

Ressources humaines :

6. Création de trois emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité, agent social Ehpad.

Approuvée.

Affaires communales

Finances :

7. Redevance RODP.

Approuvée.

8. Bon d'achats offerts à Miss Fleur 2022 et ses deux dauphines.

Approuvée.

9. Modification de la délibération n° DEL20210164 du 29/11/2021 « skier en toute sécurité, 6-18 ans ».

Approuvée.

Affaires générales :

10. Règlement intérieur du conseil municipal.

Approuvée.

- 11. Station de ski de Luchon-Superbagnères, constitution d'un groupement de collectivités pour la consultation ambulance/évacuation sanitaire de victimes depuis la station de ski de Luchon-Superbagnères vers les cabinets médicaux ou les hôpitaux.**

Approuvée.

Ressources humaines :

- 12. Modifications des modalités d'application du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSSEP).**

Approuvée.

- 13. Indemnité de mise sous pli de la propagande électorale des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.**

Approuvée.

- 14. Actualisation du tableau des emplois permanents (prévision 01/09/2022).**

Approuvée.

- 15. Création de trois emplois non permanents d'agents techniques pour accroissement temporaire d'activité.**

Approuvée.

Intercommunalité :

- 16. Autorisation au maire à signer les conventions de mise à disposition de personnel des communes à la communauté de communes dans le cadre du transfert de la compétence ALAE.**

Approuvée.

Urbanisme :

- 17. Avis sur la demande d'autorisation environnementale concernant le projet de modernisation de la ligne SNCF de Montréjeau à Bagnères de Luchon.**

Approuvée.

- 18. Avenant n° 1 à la convention d'instruction des actes d'urbanisme.**

Approuvée.

Aménagement du territoire :

- 19. Permis d'aménager de l'aérodrome.**

Approuvée.

Point ajouté à l'ordre du jour :

- 19 bis. Délibération autorisant le dépôt de demandes de subventions pour les travaux envisagés sur l'église Notre Dame de l'Assomption à Bagnères de Luchon.**

Approuvée.